

# Tribune de la Campagne BDS France dans Le Monde.fr

Point de vue

« 'Boycott, désinvestissement, sanctions', une campagne pour la justice », par Ivar Ekeland, Annick Coupé, Nahla Chahal et Michèle Sibony

LEMONDE.FR | 31.03.10 | 17h54

[http://www.lemonde.fr/opinions/article/2010/03/31/boycott-des-investissement-sanctions-une-campagne-pour-la-justice-par-ivar-ekeland-annick-coupe-nahla-chahal-et-michele-sibony\\_1326939\\_3232.html](http://www.lemonde.fr/opinions/article/2010/03/31/boycott-des-investissement-sanctions-une-campagne-pour-la-justice-par-ivar-ekeland-annick-coupe-nahla-chahal-et-michele-sibony_1326939_3232.html)

Pour la Campagne Boycott désinvestissement sanctions (BDS) à l'égard d'Israël, l'heure est semble-t-il en France à la criminalisation et aux attaques diffamatoires. La tribune publiée par [Me Michaël Ghnassia](#) sur Le Monde.fr du 24 mars n'en est qu'un exemple. La rhétorique déployée par ce dernier renvoie un geste citoyen pour obtenir l'application du droit international, le boycott, à une « *hérésie morale* ». Le boycott a pourtant une histoire en forme d'arme des sans-armes, que Me Ghnassia semble bien oublier : boycott des bus de Montgomery en 1955 à l'appel de Martin Luther King, boycott de l'Afrique du Sud contre l'apartheid à la fin des années 1970... A une échelle plus modeste, en janvier 2001, des ouvriers de Calais et Ris-Orangis menacés de licenciements appelaient à boycotter leur propre compagnie, Danone.

Aujourd'hui, la Campagne internationale BDS, dont des dizaines d'associations, de syndicats et de partis politiques sont signataires, relaie l'appel de la société civile palestinienne lancé en 2005, enjoignant aux « *hommes et femmes de conscience du monde entier [d']imposer de larges boycotts et [de] mettre en application des initiatives de retrait d'investissements contre Israël tels que ceux appliqués à l'Afrique du Sud à l'époque de l'apartheid* ». Un appel repris depuis en France et

dans le monde, et qui s'inscrit d'abord dans un contexte politique dont Me Ghnassia ne saurait ignorer les derniers développements les plus tragiques : lorsqu'Israël proclame il y a trois semaines la construction de 1 600 logements supplémentaires à Jérusalem-Est, continuant ainsi à coloniser et à expulser des familles palestiniennes, il s'agit d'une violation totale de la résolution onusienne 242. Le rapport de la commission Goldstone, accusant Israël de « crimes de guerre » et de possibles « crimes contre l'humanité » lors de la guerre contre Gaza en janvier 2009, et qui a fait plus de 1 400 morts palestiniens, a été adopté par le Conseil des droits de l'homme et l'Assemblée générale de l'ONU, sans que pourtant rien ne soit fait par les grandes institutions internationales pour mettre fin au blocus imposé à l'ensemble de la bande de Gaza.

Or toute l'essence et l'éthique de la Campagne BDS se situe à ce point précis : à l'heure où ni la communauté internationale, ni l'Union européenne et encore moins la France, ne jouent leurs rôles dans l'application des résolutions internationales votées par l'ONU, il s'agit bien de construire un mouvement citoyen, « par le bas », exerçant des pressions économiques et politiques sur Israël afin qu'il applique les résolutions votées par les Nations unies. C'est cela, la Campagne BDS, et rien que cela : l'exigence du droit, et de tout le droit, à l'heure où les puissances internationales abandonnent justement ces « sans-droits » que sont aujourd'hui les Palestiniens.

Michaël Ghnassia écrit à juste titre que « la justice des hommes s'est construite sur ce principe de la responsabilité individuelle, qui est aujourd'hui un droit fondamental à valeur constitutionnelle, consacré par la Déclaration des droits de l'homme et l'ensemble des conventions internationales ». Or c'est justement à cette notion de responsabilité individuelle que nous appelons. Responsabilité individuelle de citoyens, qui s'interrogent sur les Accords d'associations entre Israël et l'Union européenne qui ne

valent, comme l'indique leur article 2, que si Israël « *respecte les droits de l'homme* ». Responsabilité de consommateurs également : lorsque l'entreprise israélienne Agrexco/Carmel, exportant fleurs, fruits et légumes, compte s'installer dans le port de Sète, nous sommes en droit de dénoncer le fait que cette entreprise exporte 70 % des productions des colonies israéliennes installées dans les territoires de Cisjordanie (en toute illégalité, selon les normes du droit international), et de refuser d'en consommer les produits.

Me Michaël Ghnassia écrit encore que « *l'objet de cette campagne-propagande n'a finalement pour but que de réduire une nation, composée d'individus aux opinions et aux engagements aussi différents que ceux qui peuvent exister en France, en un unique ennemi désincarné et sans humanité : l'«Israélien» ou le «sioniste»* ». Or, faut-il aussi le rappeler, la campagne de boycott, de désinvestissement et de sanctions, lancée à l'initiative d'acteurs politiques, syndicaux et associatifs palestiniens, a été reprise et soutenue en Israël même par des mouvements pacifistes et anticolonialistes israéliens, qui, comme la Coalition des femmes pour la paix alimente depuis quelques années un site nommé « A qui profite l'occupation » (Who Profit from the Occupation?), permet de cibler les entreprises israéliennes et étrangères impliquées dans la colonisation. C'est cela qu'omet de dire Me Michaël Ghnassia : la Campagne BDS n'a justement aucune couleur confessionnelle. Elle s'étend de la société civile palestinienne aux mouvements anticolonialistes israéliens, des syndicats britanniques au Conseil des étudiants de Berkeley (Californie) demandant à leur université de se désinvestir de sociétés américaines impliquées dans la fabrication d'armes israéliennes. C'est peut-être ce caractère pluriel, internationalisé et antiraciste de la Campagne BDS qui fait peur aujourd'hui à un gouvernement israélien dans lequel l'extrême droite tient plusieurs ministères, dont celui des affaires étrangères. Et qui explique le déferlement de dénégations et de mensonges à

l'encontre d'une campagne internationale de boycott n'ayant qu'un seul objectif reconnu : l'application du droit.

*Signataires :*

*Ivar Ekeland est ancien président de l'université Paris-Dauphine et président de l'[Aurdip](#) (Association des universitaires pour le respect du droit international en Palestine),*

*Annick Coupé est porte-parole de [Solidaires](#),*

*Nahla Chahal est coordinatrice de la [Campagne civile pour la protection du peuple palestinien](#),*

*Michèle Sibony est co-présidente de l'[Union juive française pour la paix](#),*

*tous sont membres de la Campagne [BDS France](#).*